



# 2022 : un budget rigoureux et ambitieux

## La municipalité a voté son budget 2022 le jeudi 24 mars dernier.

Lors de cette séance, les élus ont d'abord approuvé le compte administratif 2021, qui rend compte de l'exécution du budget de l'année écoulée avec un **résultat de clôture de 2 395 435 €**.

Le constat général est très positif avec de **nombreux indicateurs démontrant la bonne santé financière de notre ville** : une capacité d'autofinancement en augmentation, stabilité des taux communaux d'imposition (qui n'ont pas subi d'augmentation depuis 2018)...

Les efforts de gestion menés par l'équipe municipale ces dernières années permettent ainsi à notre commune de disposer d'une marge de manœuvre non négligeable pour les investissements à venir avec l'accroissement prévu de la population.

**Si la prudence reste de mise compte tenu de l'inflation et du contexte international, le budget 2022 remplira deux objectifs : maintenir et développer des services de qualité aux Saint-Chéronnais tout en réalisant des investissements importants pour une ville toujours plus agréable à vivre.**

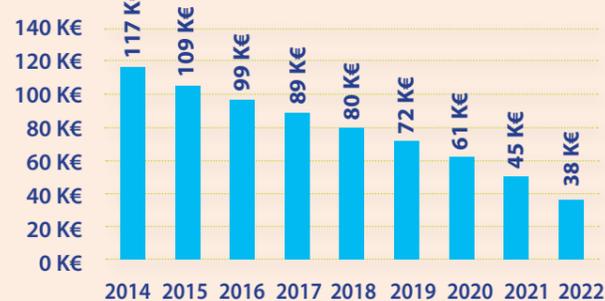
## La dette de la ville continue de baisser !

Constituée à 100 % par des emprunts sécurisés à taux fixes, la dette de la ville est en constante diminution sur les dernières années, tout comme les intérêts de la dette.

Evolution de la dette

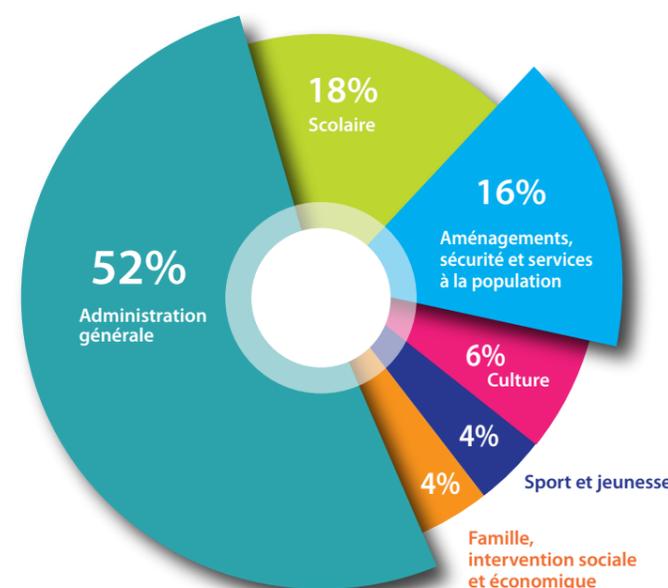


Intérêts de la dette

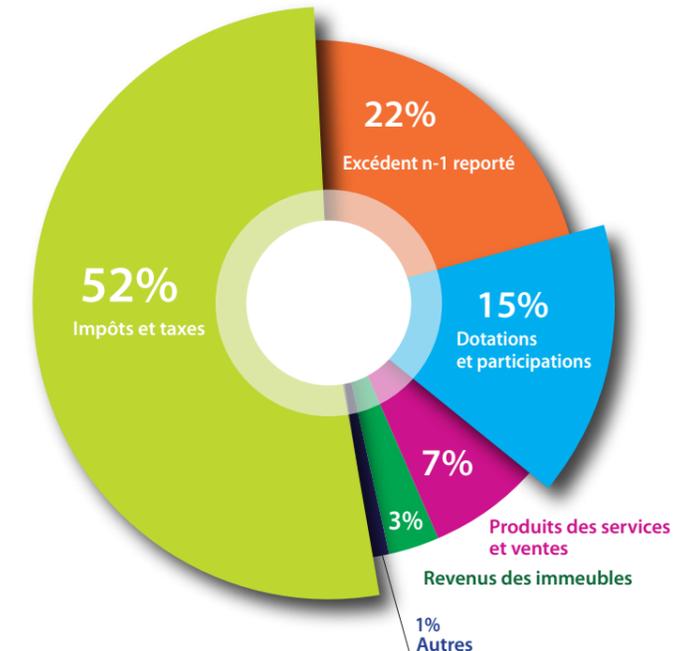


## Dépenses & Recettes de fonctionnement

### Dépenses de la ville



### Recettes par fonction



## Capacité de désendettement



Mesure de la solvabilité financière des collectivités locales, ce ratio exprime en nombre d'années le temps qu'il faudrait à la commune pour rembourser ses dettes si elle mobilisait toutes les recettes.

► Ayant déjà diminué de moitié entre 2014 et 2021, notre capacité de désendettement poursuit sa baisse, passant de 2,5 ans en 2021 à 2 ans cette année.

## Dette par habitant



S'élevant à 406 € par habitant l'année dernière, elle diminue légèrement pour 2022.

► 802 € par habitant dans les communes de même strate



## Les projets 2022

Afin de répondre à l'accroissement de notre population avec la création de la ZAC « Les Prairies de la Juinière », la municipalité va lancer cette année plusieurs projets d'envergure, dont certains vont être financés sur plusieurs années.

### Extension du groupe scolaire du Pont de Bois

Pour permettre l'accueil de nouveaux élèves au sein de ses écoles, la commune a lancé, en 2021, une étude pour l'agrandissement du groupe scolaire du Pont de Bois, qui a mis en évidence la nécessité de créer des classes supplémentaires et d'augmenter la capacité de la cantine.

Afin de ne pas réduire l'espace extérieur des enfants, la municipalité a acquis la propriété bâtie contiguë à l'école élémentaire (délimitée en rouge sur la photo) afin de construire sur cette parcelle une nouvelle cantine, plus spacieuse et écologique.

**La première phase de travaux a été réalisée durant les vacances de Printemps avec la démolition de la maison existante.** En parallèle, des études sont en cours pour la construction du futur restaurant scolaire et le réaménagement de la cantine actuelle en salles de classe.

#### Budget prévisionnel :

- Démolition de la maison : 40 000 €
- Frais d'études et de maîtrise d'œuvre : 92 000 €



### Réaménagement et agrandissement de l'Espace Cicéri

Bâtiments de la Maison des associations et de la bibliothèque municipale

En raison de la crise sanitaire et de la complexité des travaux, ce projet a pris du retard. Toutefois, la municipalité consacre cette année **100 000 € à la poursuite des études de maîtrise d'œuvre** afin de déterminer les choix techniques, architecturaux et financiers de ce chantier ambitieux.

### Bâtiment de l'ancienne « Aumônerie »

#### Parking de la salle du Pont de Bois

La commune avait fait démolir l'ancien bâtiment suite à un incendie. En 2021, la mairie a obtenu le remboursement de 152 919 € pour ce préjudice. Cet argent va être réinvesti en 2022 pour la **construction d'un bâtiment modulable multi-usages** (sur deux étages).

**Ce bâtiment aura toute son importance lors du chantier de réaménagement et d'agrandissement de l'Espace Cicéri.**

- Pendant ces travaux, il faudra en effet pouvoir installer temporairement dans un autre lieu la bibliothèque et les locaux mis à la disposition des associations (pour les permanences et/ou activités : AAPISE Le Phare, CIDFF, Yoga, etc...).

**Budget prévisionnel : 262 900 €**



## Éclairage public



**Afin de réduire ses consommations énergétiques, la commune va poursuivre la rénovation et la modernisation de son éclairage public.**

Sur 893 luminaires existants en ville, 188 ont été à ce jour remplacés par des lanternes LEDs. Lors du conseil municipal du 3 février 2022, la commune a voté un **plan de financement pluriannuel** pour passer la quasi-totalité du parc restant en LEDs.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 400 000 € HT. Des demandes de subvention ont bien sûr été effectuées auprès de différents organismes : Etat, Région et l'ADEME. **Si 223 500 € ont été inscrits au Budget 2022, la réalisation de l'ensemble de ces travaux, prévue sur deux ou trois ans, dépendra des financements obtenus.**

**À noter :** en raison de la forte augmentation du coût de l'énergie, cette opération permettra de **maintenir les dépenses de la ville** en compensant la hausse des tarifs par la baisse des consommations.

## Cimetière



**En 2022, la commune va aménager l'espace nord du cimetière communal en y intégrant un nouvel espace colombarium, devenu nécessaire au fil du temps. Un nouvel équipement de 36 cases va ainsi être installé.**

En tenant compte des autres travaux nécessaires, un plan de financement prévisionnel estimé à 47 200 € HT a été voté en conseil municipal le 3 février dernier. Pour cette opération, une demande de subvention a été effectuée dans le cadre de la dotation de l'État destinée aux territoires ruraux (DETR).

## Autres investissements

### ACCESSIBILITÉ

Mise en audibilité des traversées piétonnes ..... 15 000 €



### AMÉNAGEMENTS URBAINS

Rénovation des passerelles et d'un escalier à l'Espace les Closeaux ..... 25 000 €  
Remplacement de la passerelle Prairie de Saint-Evroult ..... 7 200 €  
Installation d'un écran d'affichage dynamique à l'extérieur de la mairie ..... 12 700 €



### BÂTIMENTS COMMUNAUX

Réfection de logements communaux ..... 42 000 €  
Mise en conformité (assainissement, électricité, gaz...) ..... 20 000 €



### ÉCOLES

Maternelle Pont de Bois - Rénovation des sols ..... 34 000 €  
Maternelle Centre - Installation d'un préau extérieur (et son sol souple) ..... 25 000 €



### PATRIMOINE

Réfection du toit du lavoir de Baviille ..... 12 000 €



### VOIRIE

Rue du Coteau Nord 2<sup>e</sup> phase ..... 90 000 €  
Hameau de Baviille : création d'un cheminement piéton avec un éclairage public (depuis le chemin des Parignons) ..... 93 000 €

